



# Professeure au lycée, Lucie Thibault a créé sa société d'éducation à la sexualité

Un article de loi datant de 2001 (L312-16 du code de l'éducation) oblige les établissements scolaires, du primaire au lycée, à dispenser aux élèves au moins trois séances annuelles d'éducation à la sexualité. Mais selon un récent sondage Ifop\*, sur un échantillon de 1 000 élèves, 17 % des 15-24 ans interrogés affirment n'avoir jamais eu cours sur le sujet. La semaine passée, les trois associations SOS Homophobie, Sidaction et le Planning familial ont annoncé qu'elles attaquaient l'État devant la justice administrative pour que la loi soit appliquée.

Ces cours d'éducation sexuelle doivent être animés par des enseignants volontaires : **"Mais je me suis rendue compte que certains professeurs étaient peu à l'aise avec le sujet"**. Résidant à [Hauville](#), Lucie Thibault est professeure de sciences de la vie et de la terre (SVT) au lycée Buisson à [Elbeuf](#). En parallèle, elle vient de créer sa société d'éducation à la sexualité.

**Mon souhait serait de réduire mon nombre d'heures de SVT et d'avoir des heures détachées pour intervenir dans des établissements scolaires.**

## Lucie Thibault

En 2022, l'enseignante a suivi une formation spécifique au sein du comité départemental de coordination des actions d'éducation à la santé et à la sexualité (CDCESS) créé en 2002 en [Essonne](#).

En s'adaptant à l'âge des élèves, l'objectif de ces cours d'éducation à la sexualité est de sensibiliser au respect du corps de l'autre, au consentement, à la contraception ou encore aux violences sexistes et sexuelles...

À l'école primaire, on commencera plutôt par évoquer les ressemblances et les différences entre le corps des garçons et celui des filles, identifier les organes génitaux, ou encore aborder le processus de fécondation ou les changements pubertaires...

Les maladies sexuellement transmissibles, la pornographie, le cyberharcèlement, la prostitution, la lutte contre l'homophobie et la transphobie... seront des thématiques traitées avec les adolescents.

Pour Lucie Thibault, la sexualité reste trop peu étudiée au sein des établissements scolaires : **"Souvent, au collège, en 4e, seule une sensibilisation à la contraception est proposée par l'infirmière scolaire ou le professeur de SVT. Et au lycée, dans le programme de SVT, on se contente d'aborder le fonctionnement de l'appareil reproducteur"**, regrette-t-elle.

## **L'accès facile à la pornographie**

Avec Internet et l'accès facile aux contenus sexuels et pornographiques, les jeunes sont confrontés de plus en plus tôt à la sexualité. De là à affirmer qu'ils seraient en avance sur le sujet par rapport aux générations précédentes ? Lucie Thibault est mesurée : **"Leur connaissance des diversités et orientations sexuelles est peut-être meilleure, mais ils ne sont pas forcément plus en avance sur la compréhension du corps"**, analyse Lucie Thibault. La vraie sexualité n'est pas celle de la pornographie. Et en confondant réalité et fiction, l'enseignante souligne que certains jeunes peuvent se retrouver fragilisés dans leur sexualité et leur rapport à l'autre. Dans ces cours, sa mission est de débattre sans tabou avec ses élèves, répondre à leurs questions, et ainsi défendre **"une sexualité positive"** pour leur permettre de bien la vivre.

*\* l'Institut français d'opinion publique*

Stéphane Fouilleul



Professeure de SVT à Elbeuf et résidant à Hauville, Lucie Thibault a récemment créé sa société d'éducation à la sexualité pour intervenir dans les établissements scolaires. S.F